

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

08048624

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 20 MARS 2008
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/04/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0462 143 830

Dénomination

(en entier)

GARAGE ZUNE

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siege : Luzery, 100 à 6600 BASTOGNE

Objet de l'acte : DEMISSION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - RENUMEROTATION DU SIEGE SOCIAL

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée acte la démission de son poste d'administrateur de Monsieur Samuel ZUNE, à dater du 31 décembre 2007. Décharge lui est donnée pour la totalité de l'exercice de son mandat.

Suite à cette décision, le conseil d'administration est composé comme suit :

- Madame Marie-Rose ANDRE ;
- Monsieur Grégory ZUNE

Conformément à l'article 518 du Code des sociétés, lorsque à une assemblée générale des actionnaires de la société, il est constaté que celle-ci n'a pas plus de deux actionnaires, la composition du conseil d'administration peut être limitée à deux membres jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation par toute voie de droit de l'existence de plus de deux actionnaires.

2. L'Assemblée constate la renumérotation du siège social par la commune de Bastogne.

Par conséquent, il est acté par l'Assemblée que le siège social de la SA est situé à 6600 Bastogne, Luzery 232.

Madame Marie-Rose ANDRE, administrateur, est chargé des formalités de publication au Moniteur Belge de la présente décision, ainsi que de toute autre formalité liée.

Déposé en même temps, le PV AG du 27 février 2008.

Marie-Rose ANDRE
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du **Volet B****Au recto**

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature